Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 5 (1959)

Heft: 12

Rubrik: Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUISSES DE FRANCE * * * A L'ÉCOUTE! * * *

PARIS

† M. Conrad JUCKER

MADAME JUCKER,
MON CHER HARRY,
MONSIEUR L'AMBASSADEUR,
MESSIEURS LES CONSULS,
MESDAMES, MESSIEURS,

« J'ai le douloureux privilège, au nom des membres de la Colonie suisse de Paris, d'adresser un dernier adieu à notre ami regretté, à notre camarade Conrad Jucker, devant lequel nous nous inclinons avec émotion.

Nous partageons l'immense tristesse qui vous bouleverse, chère Madame et cher Harry, en cette fin si brutale, si tragique.

Originaire de Zurich, Conrad Jucker arrive à Paris, en février 1923, pour occuper un poste à la Maison Maggi, important établissement où il fit toute sa carrière professionnelle.

36 ans de précieuse collaboration permirent à ses Directions successives d'apprécier à sa juste valeur, cet homme aux qualités exceptionnelles d'ordre, de précision, qualités de chef.

En 1925, il se marie à Zurich et retrouve, avec sa jeune épouse, Paris et son emploi.

Sa vie de famille exemplaire, irréprochable, faisait l'admiration de tous. Jamais on ne vit couple plus tendrement uni.

Bon et juste, secondé par Mme Jucker, il était un travailleur sympathique, infatigable, et leur plus grand désir était de se dévouer pour la Communauté, pour la Colonie suisse de Paris tout entière.

Officier de l'Armée suisse, il avait pris contact, dès son arrivée, avec les Tireurs suisses de Paris.

Excellent tireur lui-même, il y fit des prodiges et fut l'un des précieux artisans des succès des Tireurs parisiens

Payant de sa personne, il aimait à éduquer les jeunes Suisses dans ce merveilleux Sport national et sa femme en fut son meilleur et plus digne émule. La fête fédérale de tir, à Bienne, fut la consécration de ses succès. Il y obtint, en effet, le premier rang de tous les Suisses de l'Etranger.

Il prit également part à la vie administrative de la Société: trésorier modèle depuis une quinzaine d'années, il était aussi vice-président et, pour tant de dévouement et de désintéressement, ses camarades l'avaient acclamé membre d'honneur.

D'un patriotisme éclairé, il adorait son Pays, il aimait son drapeau.

Il assistait, très régulièrement, aux séances du Comité central des Présidents des Sociétés suisses de Paris, dont il faisait partie et intervenait toujours à bon escient.

Il avait un cœur admirable et son amour et sa sollicitude pour les gosses firent de lui un infatigable convoyeur

Toujours avec Madame, il accompagnait en Suisse, depuis 20 ans, d'abord pendant la guerre avec la Croix-Rouge, les petits Français, puis ensuite nos jeunes compatriotes indigents que la Société Helvétique de Bienfaisance envoie chaque année au Pays par Pro Juventute.

Ses qualités sportives, la recherche d'un délassement physique l'amenèrent tout naturellement au sein de la Section des Vétérans de la Société suisse de Gymnastique de Paris, dès sa réorganisation, il y a environ une dizaine d'années.

Fidèle, il assistait régulièrement aux séances de Culture physique et aimait à retrouver ses camarades dans une ambiance de patriotisme et de gaieté et c'est au milieu d'eux qu'il passa sa dernière soirée.

Il était attiré surtout par la Jeunesse. Sa prédilection pour les exercices en plein air, acquise par toute une vie de scoutisme, l'amena tout naturellement aussi à la présidence du groupe d'éclaireurs suisses de Paris, dès sa création, en 1947.

C'est là qu'il trouva le merveilleux champ d'activité qui convenait le mieux à son tempérament, à ses qualités de cœur, à son dévouement.

Il occupa ce poste difficile avec courage et persévérance, avec une rare volonté et, jusqu'à sa mort, il fut un des présidents des Sociétés suisses de Paris, le plus dévoué, le plus attaché à cette œuvre pour laquelle il se donnait complètement.

Son fils, Harry, fut son meilleur élève et lui donna la plus intime des satisfactions.

Puisse ce trop rapide hommage à la mémoire de Conrad Jucker adoucir le deuil de sa famille, qui est aussi le deuil de la Colonie suisse de Paris, qu'il servit avec beaucoup de cœur.

Notre cher camarade, notre bon ami Conrad n'est plus.

A son épouse, qui a toujours partagé avec tant d'amour ses peines, ses succès, ses joies,

A son fils Harry que nous retrouvons à son image,

A sa famille éplorée, nous redisons notre immense chagrin et notre très affectueuse sympathie. »

B.





MONTPELLIER

DEUX SAVANTS SUISSES A L'HONNEUR

L'Université de Montpellier a décerné le titre de Docteur honoris causa aux professeurs Ernest Gaumann, Directeur de l'Institut de Botanique spéciale de l'E.P.F., à Zurich (à gauche), et Fernand Chodat, Doyen de la Faculté des Sciences de Genève (à droite). Au centre, M. Raoul-C. Thiébaud, Consul général de Suisse à Marseille. Derrière lui, M. Edmond Leresche, Président de la Société suisse de Bienfaisance de Montpellier.

NOMINATION

Le Conseil fédéral, ayant décidé d'établir des rapports officiels avec la Communauté économique européenne (Marché Commun) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), a nommé M. Agostino Soldati, chef de la mission suisse accréditée auprès de ces deux organismes, avec le titre d'ambassadeur.

On sait que M. Soldati est délégué de la Suisse auprès de l'O.E.C.E., à Paris, depuis le début de l'année 1958. Il était donc particulièrement désigné pour remplir la fonction que l'on vient d'ajouter à celle dont il fut chargé il y aura bientôt deux ans.

Né en 1910, originaire de Neggio, dans le canton du Tessin, M. Soldati a fait ses études de droit aux Universités de Vienne et de Berne. Après avoir conquis le grade de docteur en droit, puis le diplôme d'avocat, il passa une année à Lausanne comme secrétaire ad interim au Tribunal fédéral avant d'entrer au Département politique en 1938. D'abord en poste, successivement à Rome, Berlin et Lisbonne, il fut appelé à Paris en 1947. C'est là qu'il eut l'occasion de commencer à s'occuper des problèmes de coopération économique européenne, alors que l'O.E.C.E. naissait et se développait. Il fut aussi conseiller de la Légation de Suisse durant quelques années et, en 1957, il partit pour New-York comme ministre plénipotentiaire, afin d'y assurer les fonctions d'observateur du gouvernement helvétique auprès de l'Organisation des Nations Unies. Son séjour au bord de l'Hudson fut de courte durée, car, en janvier 1958, il était de retour à Paris pour prendre la succession de M. le Ministre Gérard Bauer, à la tête de la Délégation suisse auprès de l'O.E.C.E.

*	* * * * * * * * * * *	*
*	PRO TICINO	*
*	24 janvier à 14 heures	*
*	au « Chalet EDOUARD », 23, rue Manin	*
*	DÉJEUNER	*
	sous la présidence de S.E. l'Ambassadeur	*
*	de Suisse et Madame Micheli	
*	* * * * * * * * * *	*

Un lait suisse en poudre, prescrit par le Corps médical français:

MATERNA

« frère jumeau du lait maternel »

Vente exclusive en pharmacie

Laits médicaux MATERNA, 12, rue du Bouquet-de-Longchamp - PARIS, 16e